



ELECTRICITE

FICHE PROGRAMMATION

HABILITATION ELECTRIQUE - OPERATIONS D'ORDRE ELECTRIQUE - B1(V) B2(V) BR BC BS

Public

Exécutant(e) électricien(ne) ou ouvrier(e) qualifié(e) - chargé(e) de travaux - chargé(e) de consignation - chargé(e) d'intervention et/ou élémentaire, Agent(e) de maintenance, Maîtres d'oeuvre, Responsable technique, Technicien(ne) de maintenance

Prérequis

Aucun

Objectifs pédagogiques

- Appliquer les règles de travail en sécurité dans le cadre des opérations d'ordre électrique.
- Prévenir les risques électriques.
- Mémoriser les gestes à avoir en cas d'accident électrique.

Contenu

Rappels: lecture de schéma électrique

Cadre réglementaire :

- Norme NF C 18 510, code du travail de NC (santé et sécurité au travail : livre II titre VI), code pénal Rôles et habilitations
- Les accidents d'origine électrique
- Les situations d'urgences
- Les mesures et les équipements de protection
- Voisinage de pièces nues sous tension
- La consignation
- Mise hors tension
- Evaluation en vue de l'habilitation

Ces sujets seront abordés pendant la formation sous forme de :

- Cours théoriques
- Travaux dirigés
- Mise en situation des différentes étapes de consignation
- Contrôle de connaissance.

A l'issue de la formation et selon le niveau d'intervention électrique et la fonction des participants, ces derniers se verront attribuer un avis d'habilitation électrique permettant à leurs employeurs de les habilitier par la suite:

- B1/B1V ou B2/B2V ou BR ou BC ou BS.
- Un livret de prescriptions de sécurité sera également fourni à chaque participant pendant la formation.